

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE - SANTE CONVENTION DONNEES RETRAITES

DELIBERATION DEL-2025-01/n°02

Le mardi 28 janvier 2025 à 10h00, le Conseil d'Administration légalement convoqué le mercredi 15 janvier 2025, s'est réuni au Centre de Gestion de Charente-Maritime, sur proposition du Président, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Alexandre GRENOT, Maire des Gonds.

COLLECTIVITÉS / ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS			
TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
Alexandre GRENOT, Maire des GONDS Président	Présent	Isabelle BERTIN, Conseillère municipale de COURCON	
Marie-Danielle GIRAudeau, Maire de FONTAINES D'OZILLAC 1 ^{ère} Vice-Présidente	Présente	Laurent MORICHON, Maire de TESSON	
Laurent BOUILLÉ, Maire de SONNAC 2 ^{ème} Vice-Président	Excusé	Françoise DURAND, Maire-Adjointe de BUSSAC-SUR-CHARENTE	Excusée
Sylvie MARCILLY, Conseillère municipale de FOURAS 3 ^{ème} Vice-Présidente	Excusée	Denis ROUYER, Maire de LA GRIPPERIE-SAINT-SYMPHORIEN	
David BAUDON, Maire de LA JARRIE 4 ^{ème} Vice-Président	Présent	Joëlle BOULON, Maire d'ARCES-SUR-GIRONDE	
Ornella TACHE, Maire de PAILLÉ	Excusée	Gérard BOUHIER, Maire de TAUGON	Excusé
Maud MAINGOT, Maire de SOUBRAN	Excusée – Pouvoir à Mme RIVIÈRE		
Monique RIVIÈRE, Maire de SAINTE-RADEGONDE	Présente	Gilles GAY, Maire d'AIGREFEUILLE D'AUNIS	
Jean-Marie TONNEAU, Maire de BOUGNEAU	Présent	Marie BASCLE, Maire des MATHES	
Renée BONNEAU, Maire de SAINT-LOUP DE SAINTONGE	Excusée	François VENDITTOZZI, Maire de VILLEDoux	Excusé
Julien MOUCHEBOEUF, Maire de MONTGUYON	Excusé – Pouvoir à M. GRENOT	Anne DRIBAUTL, Maire-Adjointe de SAINT-AIGULIN	
Alisson CURTY, Maire de CIRÉ-D'AUNIS	Excusée	Olivier MARTIN, Maire de CORME-ECLUSE	Présent
René ESCLOUPIER, Maire d'AUMAGNE	Excusé	Suzanne FAVREAU, Maire de SIECQ	
Catherine DESPREZ, Maire de SURGÈRES	Excusée – Pouvoir à Mme GUIMBERTEAU	Mikaël MOINET, Maire de NIEUL-LES-SAINTES	
Jean-Michel CHATELIER, Maire de MEURSAC	Présent		
Annick THIBAUTL, Maire-Adjointe de JONZAC	Excusée – Pouvoir à Mme GIRAudeau	Patrick RAYTON, Maire de LA COUARDE-SUR-MER	
Alain FOUCHER, Maire de GRANDJEAN	Présent	Isabelle TARDY, Maire de CLION-SUR-SEUGNE	
Myriam DEBARGE, Maire-Adjointe de SAINT-JEAN-D'ANGELY		Didier ROBLIN, Maire d'YVES	
Simon VILLARD, Maire de SAINT-FROULT		Catherine LEJEUNE, Maire-Adjointe de SAINT-TROJAN-LES-BAINS	
Marie-Line CHEMINADE, Vice-Présidente de la CDA de Saintes	Présente	Jean-Claude GODINEAU, Président de la CDC Vals de Saintonge	
Jean-Pierre SERVANT, Président de la CDC Aunis Atlantique	Excusé – Pouvoir à M. BAUDON	Corinne ETOURNEAU, Présidente du SIPAR de Burie / Matha / Saint-Hilaire	
Lise MATTIAZZO, Conseillère communautaire de la CDC de Haute-Saintonge	Excusée	Gérard PONS, Président du Syndicat mixte du Port de Commerce de Rochefort / Tonny-Charente	

COLLECTIVITÉS / ÉTABLISSEMENTS NON AFFILIÉS ADHÉRENTS AU SOCLE COMMUN			
TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
Laurent CHANTOURY, Conseiller municipal de SAINTES	Excusé	Nadine DAVID, Maire-adjointe de ROYAN	
Marylise FLEURET-PAGNOUX, Conseillère municipale de LA ROCHELLE		Caroline CAMPODARVE-PUENTE, Maire-adjointe de ROCHEFORT	
Isabelle GIREAUD, Administratrice du CCAS de Rochefort	Excusée – Pouvoir à M. TONNEAU	Laurence PADROSA, Administratrice du CCAS de Rochefort	
Denis MOALLIC, Administrateur du CCAS de Royan	Excusé – Pouvoir à M. CHATELIER	Danièle CARLIER MIZRAHI, Administratrice du CCAS de La Rochelle	
Chantal GUIMBERTEAU, Conseillère départementale	Présente		
Dominique GUÉGO, Conseiller départemental			

* Assistait à la réunion en visioconférence

** Assistait à la réunion sans pouvoir de vote (titulaire présent)

Mme Marie-Danielle GIRAUDEAU assurait les fonctions de Secrétaire de séance.

MEMBRES EN EXERCICE :	28
MEMBRES PRESENTS :	10
NOMBRE DE POUVOIRS :	07
NOMBRE DE VOTANTS :	17

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

M. Sylvain POULARD, Payeur départemental
 Mme Nathalie PARLANT, Directrice du CDG17
 Mme Corinne LARRÈRE, Assistante de Direction du CDG17
 M. Adrien DUBOIS, Responsable Pôle Ressources du CDG17

**PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE - SANTE
CONVENTION DONNEES RETRAITES**

**DELIBERATION
DEL-2025-01/n°02**

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur,

Rappelant qu'à l'issue de la prochaine consultation en matière de protection sociale complémentaire, sur le risque santé, la convention de participation qui sera conclue, sera ouverte à l'adhésion des agents, mais également des retraités auprès de leur dernier employeur ;

Qu'ainsi, le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 prévoit que le CDG17 mette à disposition des candidats un document définissant les caractéristiques quantitatives et qualitatives de la population en cause (y compris sur la population retraitée) et des prestations à proposer ;

Précisant que les caisses de retraite peuvent fournir des données non nominatives relatives au sexe, à l'âge et au niveau moyen des pensions relatives à la population retraitée ;

Considérant qu'il est donc proposé de signer une convention avec la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) et une avec l'Institution de Retraite Complémentaire des Agents Non Titulaires de l'Etat et des Collectivités publiques (IRCANTEC), qui sont jointes en annexe du présent rapport ;

Que ces conventions fixent les modalités et les conditions financières relatives à la communication de ces données : coût forfaitaire de 60 euros pour l'IRCANTEC ; à titre gratuit pour la CNRACL ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

- Approuve les projets de conventions avec la CNRACL et l'IRCANTEC fixant les modalités et les conditions financières relatives à la communication de ces données dont le coût forfaitaire est de 60 euros pour l'IRCANTEC et à titre gratuit pour la CNRACL ;
- Autorise le Président à les signer.

**Rapport n°02
Délibéré le 28 janvier 2025**

Fait à La Rochelle, le 28 janvier 2025.

Le Président

Alexandre GRENOT
